

SYNTHESE DES AVIS DES MEMBRES DU COLLEGE DES ACTEURS SUR LE PROJET DE CONCERTATION (SEPTEMBRE 2017)

Au cours du collège des acteurs (COLAC) du 27 juin 2017, SNCF Réseau a présenté un projet pour la concertation continue jusqu'à l'enquête publique pour le projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA). Les membres du collège étaient invités à faire part de leur avis sur ce projet d'ici le 10 septembre 2017 ; en même temps ils étaient invités à faire part de leur candidature à participer à l'atelier « saturation ferroviaire et solutions ferroviaires alternatives à la LNPCA ».

16 candidatures à cet atelier ont été formulées, dont l'une est conditionnée à l'élargissement du thème de cet atelier à des solutions alternatives non ferroviaires¹.

En outre 4 acteurs² ont exprimé un avis sur ce projet de concertation continue.

Un de ces avis, critique envers les phases de concertation passées, a refusé de se prononcer sur ce projet et demande l'organisation d'un nouveau débat public.

Les 3 autres acteurs ont formulé leur avis en référence à ce projet. Ces avis peuvent être ainsi résumés :

1. Approbation du recours à une expertise extérieure sur les solutions alternatives ferroviaires et à l'organisation de l'atelier correspondant (3 avis). Les compléments suivants sont en outre demandés : étudier aussi les alternatives non ferroviaires (2 avis) ; nécessité de circonscrire les débats sur l'opportunité du projet à cet atelier (1 avis).
2. Les autres ateliers sont approuvés dans leur principe (1 avis), ou font l'objet de demandes de précisions sur leurs modalités (2 avis).
3. La nécessité de mettre en place des procédures de travail rigoureuses pour ces ateliers est mentionnée dans ces 3 avis (envoi à l'avance des documents, temps suffisant réservé au dialogue, etc.). Une diffusion rapide des présentations et des comptes-rendus du COPIL est également demandée (2 avis), ainsi que pour le comité technique (1 avis) ;
4. D'autres demandes visant à concrétiser ou à préciser les processus proposés par SNCF Réseau sont également formulées :

¹ Un autre acteur a souhaité cet élargissement sans expliciter une telle condition de participation, voir plus loin

² Basta ligne nouvelle Biot, Collectif Est Var pour les transports de proximité, GIR Maralpin, TGV développement

- Avoir connaissance du projet de cahier des charges projeté pour l'expertise extérieure (1 avis) ;
- Elargir la composition de l'atelier sur les solutions ferroviaires alternatives (2 avis) ;
- Concrétiser, préciser et/ou compléter les étapes de travail proposées pour les autres ateliers, en référence au rapport intermédiaire du garant (1 avis), ou en particulier pour l'observatoire de la saturation ferroviaire (2 avis) ;
- Clarifier le futur périmètre de l'enquête publique (priorités 1 et 2, ou bien priorité 1 seulement ?), 1 avis ;
- Clarifier la participation du public au choix des options ouvertes pour le projet (Cannes La Bocca, gare aux Clausonnes), 1 avis ;
- Mettre en place un atelier spécifique consacré à l'opportunité des gares et clarifier l'incidence des gares sur la circulation routière (1 avis) ;
- Actualiser les prévisions de trafic ferroviaire faites en 2012, élargir aux TGV les prévisions faites pour les TER (1 avis) ;
- Répondre aux propositions alternatives formulées en 2016 (en ce qui concerne la priorité 2 d'Aubagne vers Toulon par un aménagement du réseau existant), 1 avis ;
- Eclaircir les possibilités du trafic ferroviaire entre Nice-aéroport et Nice-ville (1 avis).

Synthèse établie par Philippe Quévremont, garant de la concertation